

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE SENIOR et MASTER EN SALLE 2008-2009

DIMANCHE 22 FEVRIER 2009 CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Centre Sportif « TABORA »
Avenue de Tabora
5000 Jambes

Le championnat de Belgique est accessible aux archers des deux ligues en règle de cotisation ayant satisfait aux normes de sélections édictées par celles-ci.

Suite à la décision prise le 30/06/08 par la Fédération Royale Belge de Tir à l'Arc, tout archer allochtone de quelque nationalité qu'il soit, peut participer aux Championnats de Belgique à la condition qu'il soit membre d'un club de la HBL ou de la LFBTA depuis un an accompli à la date de la compétition.

Inscriptions:

Confirmation de l'inscription auprès de Léon Lejeune à l'issue des résultats de Championnats de LFBTA le 15 février ou au plus tard pour le 19 février 2009.

Leon Lejeune.

tel : 055.21.50.96 e-mail : info@lfbta.be

Les inscriptions seront entérinées après réception des frais de participation 10€ sur le compte bancaire N° **068-2364166-12** de l'Archerie provinciale de Namur. Trieux des scieurs à 5020 Malonne avec en communication :

CB individuel + nom + catégorie.

Possibilité de réserver un repas chaud.

Pour les précisions sur les modalités de réservation, se référer à l'invitation.

Rappel de la répartition paritaire entre les ligues :

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL, 22 Février 2009 :

Recurve Homme	et	Compound Homme	16 LFBTA / 16 HBL
Recurve Dame	et	Compound Dame	8 LFBTA / 8 HBL
Recurve Homme Master	et	Compound Homme Master	8 LFBTA / 8 HBL
Recurve Dame master	et	Compound Dame Master	4 LFBTA / 4 HBL

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 22 FEVRIER 2009.

PROGRAMME.

Ouverture du secrétariat : 08 :00 h

Cérémonie d'ouverture : 08 :45 h

Qualifications : 2 volées d'échauffement et 10 volées de trois flèches en deux minutes.

- RH et CH : 09 : 00 h

- RD, CD et MASTERS : 10 : 45 h

Eliminatoires et finales : 14 :00 h

Remise des médailles : 18 :00 h

PROCEDURE DE TIR.

Qualifications en AB-CD : après 2 volées d'entraînement, chaque archer tire 10 x 3 flèches sur son propre blason trispot vertical (120 sec / 3 flèches).

- Eliminatoires et finales :
- les matchs sont tirés sous forme de duels à élimination directe.
 - les archers tirent à deux sur la même butte de tir.
 - durant les finales (½ or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.
 - pour toutes les catégories, il y aura deux volées d'échauffement au moment où les archers entrent dans la compétition.
 - si un tireur rencontre un forfait, il peut tirer son match mais les points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record.

DEROULEMENT.

Eliminatoires :

Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification. Chaque match consiste en **4 (quatre)** volées de trois flèches, deux minutes par volée. Ils sont tirés sur des blasons tri spot verticaux, placés à 18 M de la ligne de tir, les centres des blasons tri spot verticaux sont à 1m30 du sol.

Finales.

Les ¼ , ½ finales et finales ne sont pas tirées selon le système de l'alternance. Chaque match consiste à tirer quatre (4) volées de trois (3) flèches dans le temps de deux minutes par volée. Si le temps le permet les finales Bronze et OR seront tirées en alternance (30 sec. par flèche).

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.

Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu.

L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti (2 minutes ou 40 secondes selon l'épreuve en cours). Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.

PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après l'épreuve de qualification :

- Le plus grand nombre de dix, et le plus grand nombre de neuf sont d'abord pris en considération. Si l'égalité subsiste, un tirage au sort décide du positionnement dans le tableau des matches de l'épreuve éliminatoire.
- Le tirage au sort ce fait par le chef-arbitre en présence des archers concerne.
- Il n'y a pas de tir de barrage pour entrer dans les épreuves éliminatoires vu que le nombre de participants au sein de chaque catégorie est de 32, 16, ou 8.

Après une épreuve éliminatoire ou en finale :

- La progression d'une étape de la compétition vers la suivante doit se faire par un tir de barrage :

Ce tir de barrage consiste à tirer une flèche par archer dans la cible du milieu de son tri spot dans le temps de 40 secondes. Si l'égalité persiste, cette même épreuve est reconduite une seconde fois et lors de l'éventuel troisième tour, l'archer ayant tiré au plus près du centre est déclaré vainqueur et poursuit la compétition.

COMPTAGE DES SCORES.

- Durant les éliminatoires, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.

- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera définitivement. Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.

- Durant les phases finales, les scores sont vérifiés par un arbitre.

- Les feuilles de marques doivent être signées par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits. Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.

PS : Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».

JURY D'APPEL.

Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par son représentant.

La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.

La décision de jury d'appel est définitive.

Les trois membres du jury d'appel seront désignés par la FRBTA/KBFH.

TENUE

- Tenue blanche ou tenue de club.
- Chaussures de sport obligatoires.

Sélection LFBTA :

La sélection s'effectue sur base des résultats des championnats de Ligue du 15 février 2009.

Afin de transmettre la liste complète des participants aux organisateurs, merci de confirmer votre participation lors des championnats de ligue auprès de Léon Lejeune secrétaire de la LFBTA.